OCOM C231.05 – VISITER UN SIMULATEUR DE VOL

1. **Rendement** : Visiter un simulateur de vol

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.

3. **Norme** : Le cadet doit visiter un simulateur de vol afin d'identifier les volets de l'instruction en vol.

4. **Points d'enseignement** : On demande au guide d'expliquer les points suivants :

   a. la procédure à suivre pour réserver le simulateur de vol;

   b. la procédure à suivre pour faire fonctionner le simulateur de vol;

   c. la disponibilité du simulateur de vol;

   d. les conditions pouvant être simulées;

   e. la disponibilité des instructeurs; et

   f. les coûts liés à l'utilisation du simulateur de vol.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Sorties éducatives :	80 min
c.	Total :	90 min

6. **Justification** : La méthode de la sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances des cadets sur la matière déjà enseignée à l'OCOM M231.01 (Identifier les quatre forces qui agissent sur un aéronef), l'OCOM M231.02 (Décrire la façon dont la portance se développe sur une voilure d'aéronef), l'OCOM M231.03 (Décrire les types de traînée qui agissent sur un aéronef), l'OCOM M231.04 (Décrire les mouvements axiaux d'un aéronef) et l'OCOM M231.05 (Décrire les gouvernes d'un aéronef) en les faisant participer à une visite.

7. **Documents de référence** : S.O.

8. **Matériel d'instruction** : S.O.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

    a. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer si un guide escortera le groupe ou si un instructeur de l'escadron sera responsable d'organiser la visite. Si un instructeur de l'escadron est responsable de la visite, il doit faire une recherche préliminaire sur tous les points d'enseignement.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

b. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d’une journée d’instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.

c. Il n’y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.